Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-212901987-20260505-2026_4_08-DE

MAIRIE

DE

PLOUIDER

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOUIDER
N° 2026-4-08

Séance du 5 mai 2026

Date de convocation : 28 avril 2026

Membres en exercice :	**19**
Présents :	**17**
Procuration :	**2**
Votants :	**19**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, le Conseil Municipal de PLOUIDER, est convoqué en Mairie, pour le cinq mai deux mil vingt 6ix.

L'an deux mil vingt-six, le cinq mai, à vingt heure trente, le Conseil Municipal de PLOUIDER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. René PAUGAM, Maire.

Etaient présents : M. PAUGAM René, Maire – Mmes LAGADEC Marylène - CORLOSQUET Karine - M. MAZE David, M. MERCIER Tristan, M. LE JEUNE Clément, adjoints - M. SIMON Bernard – Mme BERNARD Nicole – Mme DESNOS Annie – Mme GRIJOL Guénaëlle – M. HENRY Patrick – M. INISAN Pierre-Yves – Mme LE BORGNE Nathalie – M. MOTREFF Pierre-Yves – M. RIOU Hubert – Mme ROZEC Véronique – Mme VOGT Dorothéa.

Etaient absents : Mme MARY Gaëlle a donné pouvoir à Mme Dorothéa VOGT – M. BOSSARD Pierre a donné pouvoir à Mme Karine CORLOSQUET,

Secrétaire de séance : M. pierre Yves MOTREFF,

Subventions aux associations et organismes

Mmes Marylène LAGADEC et Karine CORLOSQUET n'ayant pas pu réunir leur nouvelle commission ce point est reporté au prochain conseil sauf pour deux associations :

Gâs de Plouider - Club de Football 1 000 €
(500 € de 2025 soumis à condition plus un versement de 500 €

Et l'association Diwan pour la REDADEG : achat d'1km soit 250 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- ACCORDE une subvention aux associations ou organismes suivants :

Gâs de Plouider - Club de Football pour 1 000 €
L'association Diwan pour la REDEDEG : 250 €

Pour extrait certifié conforme
Le Maire